

ANNONCE TRANSMISE
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Formalisée
date d'émission : 21/08/2025 - 16:41

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie44.
Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

France: Services d'études
Réalisation des évaluations des plans de sauvegarde des ORCODIN de Mantes-la-Jolie, de Clichy-sous-Bois et de Villepinte

Avis de marché ou de concession régime ordinaire

me

1. Acheteur

- 1.1 Acheteur**
Nom officiel: Etablissement Public Foncier Ile-de-France
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale
Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et équipements collectifs

2. Procédure

- 2.1 Procédure**
Titre: Réalisation des évaluations des plans de sauvegarde des ORCODIN de Mantes-la-Jolie, de Clichy-sous-Bois et de Villepinte
Description: Conformément à l'article L. 2124-1 et R. 2124-1 du code de la commande publique, la présente consultation fait l'objet d'une procédure formalisée en raison du motif suivant : La valeur estimée du besoin est supérieure aux seuils européens. La procédure formalisée appliquée à la présente consultation est la suivante : la procédure d'appel d'offres ouvert définie aux articles L. 2124-2 et R. 21242-1° du code de la commande publique. La nature du marché public projeté est la suivante : un marché de services au sens de l'article L1111-4 du code de la commande publique. Ce marché est soumis, sauf dérogation, aux stipulations du CCAG applicable aux marchés publics suivants : prestations intellectuelles approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021. Conformément aux articles L.2113-10 du Code de la commande publique, le marché projeté est

alloti en 3 lots : => Lot 1 ORCOD-IN de Mantes-la-Jolie :
Evaluation du plan de sauvegarde de la copropriété Neptune ? => Lot 2 ORCOD-IN de Clichy-sous-Bois :
Evaluation des plans de sauvegardes de Sévigné, Vallée des Anges, Allende, Chêne et Etoile du Chêne Pointu ?
=> Lot 3 ORCOD-IN de Villepinte : Evaluation du plan de sauvegarde de la copropriété du Parc de la Noue
Chacun des lots fera l'objet d'un marché unique. Nota : les candidats peuvent soumissionner librement à un seul lot ou à l'ensemble des lots sans limitation particulière conformément à l'article R. 2113-1 du code de la commande publique. Chacun des marchés sera traité à prix global et forfaitaire en application de l'article R2112-62° du Code de la commande publique.
Identifiant de la procédure: cfb3827f-c0f2-4212-a500-4cdd6486caed
Identifiant interne: ORCOD202506
Type de procédure: Ouverte
La procédure est accélérée: non

2.1.1 Objet

Nature du marché: Services
Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville: PARIS
Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)
Pays: France

2.1.4 Informations générales

Base juridique:
Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation:
Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 3
Conditions du marché:
Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés: 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis
Motifs d'exclusion purement nationaux:

5. Lot

5.1 Identifiant technique du lot: LOT-0001

Titre: ORCOD-IN de Mantes-la-Jolie : Evaluation du plan de sauvegarde de la copropriété Neptune
Description: L'objet du présent lot est l'évaluation du plan de sauvegarde de la copropriété Neptune après 9 années. Le marché sera traité à prix global et forfaitaire. Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa date de notification. L'évaluation porte également sur l'atteinte des objectifs inscrits aux conventions de chaque plan de sauvegarde, de même

que les préconisations opérationnelles afférentes. Les prestations sont décrites au Cahier des Clauses Techniques Particulières. Elles doivent être exécutées dans les conditions définies dans les pièces constitutives du marché public.

Identifiant interne: Lot n°1

5.1.1 Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: PARIS

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Informations complémentaires:

5.1.3 Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES : Le dossier de consultation pourra être retiré gratuitement par les candidats par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

<https://www.marchespublics.gouv.fr/entreprise> avec le mot clef ORCOD202506. MODIFICATION DU DOSSIER DE CONSULTATION : Cf. article 3.2 du Règlement de Consultation (RC). Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard 24/09/2025, des modifications de détails au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever une quelconque réclamation à ce sujet. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES EN COURS DE CONSULTATION : Cf. article 3.3 du RC. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite sur la Plateforme des achats de l'Etat (PLACE). Pour permettre au pouvoir adjudicateur de formuler une réponse en temps utile, la demande devra parvenir au plus tard le 22/09/2025 à 12h00. Les demandes jugées tardives n'engagent pas le pouvoir adjudicateur et ne peuvent avoir de conséquence sur la validité de la procédure. TRANSMISSION DU CCTP : Cf. article 3.1 du RC. Par application des dispositions des articles L. 21321 et R. 21325 du CCP, les candidats pourront obtenir le CCTP et ses annexes après demande et engagement de confidentialité selon le formulaire en annexe au présent règlement de consultation. Le formulaire de demande

(annexe 1 au RC) doit être adressé auprès de la Direction des Achats via la plateforme PLACE.

SOUSSIONNAIRES APPARTENANT A UN MEME GROUPE : Cf. article 9.3 du RC. Les soumissionnaires appartenant à un même groupe et souhaitant remettre des offres séparées, doivent transmettre les éléments suivants : Une déclaration indiquant leurs liens ? Un organigramme du groupe de sociétés auxquels ils appartiennent avec les informations jugées utiles en fonction du secteur d'activité considéré (niveau de participation financière, structure décisionnelle etc.). Ces éléments permettront au pouvoir adjudicateur de déterminer si les soumissionnaires sont autonomes et indépendants.

CLAUDE D'EXCLUSION : Cf. article 9.4 du RC. En l'application de l'article L21418 du code de la commande publique, l'ensemble des professionnels travaillant actuellement sur chacun des dossiers relatifs aux plans de sauvegarde ne peuvent pas réaliser cette évaluation.

PRESENTATION DES CANDIDATURES :

Forme du groupement : Les candidats peuvent présenter leur candidature sous forme la forme individuelle ou bien sous la forme d'un groupement (solidaire ou conjoint). En application de l'article R. 2142211° du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché public visé par la présente consultation plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

Sous-traitance : Conformément aux articles L. 21931 à L. 219314 et R. 21931 à R. 219322 du Code de la commande publique, le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants par le pouvoir adjudicateur et de l'agrément par lui des conditions de paiement de chaque sous-traitant. Cependant, il est rappelé que la sous-traitance totale est interdite.

DOCUMENTS A PRODUIRE POUR LA CANDIDATURE : Cf. article 10.2 du RC. Conformément à l'article R. 21433 du code de la commande publique, tout candidat à la présente consultation doit produire à l'appui de sa candidature, pour chaque lot, les documents mentionnés ci-après. Pour ce faire, le candidat peut notamment utiliser l'un des formulaires suivants : Le formulaire « déclaration de candidature » (DECA) présent au dossier de consultation (les formulaires DC1 et DC2 sont également admis). Le formulaire « document unique de marché européen » (DUME) conformément à l'article R. 21434 du code de la commande publique. Les éléments exigés au titre de la candidature sont les suivants : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 21411 à L. 21415 et L. 21417 à L. 214110 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies

aux articles L. 52121 à L. 521211 du code du travail ?
 Une déclaration de candidature présentant les renseignements suivants : o Pour les renseignements relatifs à l'appréciation des capacités économiques et financières : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles ? L'assurance en responsabilité civile et risques professionnels ? o Pour les renseignements relatifs à l'appréciation des capacités humaines et matérielles : les effectifs moyens annuels ? La liste des moyens matériels. o Pour les renseignements relatifs à l'appréciation des capacités techniques et professionnelles : Les candidats devront présenter au minimum 2 références dans le domaine du marché au cours des 5 dernières années, précisant pour chaque candidat les expériences similaires à la mission du présent marché, dont au moins 1 référence dans l'évaluation de politiques publiques spécifiques au logement, notamment évaluation de dispositif public d'amélioration de l'habitat privé (type plan de sauvegarde). Si les candidats ne disposent pas de références ou de peu de références, ils devront prouver par tout moyen qu'ils possèdent la capacité à exécuter le marché (capacités techniques, professionnelles, certifications?). Les éventuels cotraitant(s) et/ou sous-traitant(s) doivent justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières et de leurs références. Ils doivent donc produire les mêmes documents que ceux qui sont exigés du candidat en ce qui concerne les pièces de la candidature. En outre, en cas de sous-traitance, le candidat doit fournir une déclaration de sous-traitance (DC4) dûment complétée et signée. Un nouveau formulaire DC4 est applicable depuis le 1er janvier 2024 (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarati onducandidat>). DOCUMENTS A PRODUIRE POUR L'OFFRE : Cf. article 12.1.2 du RC

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence

environnementale: La prévention et la réduction de la pollution

5.1.10 Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Critère 1 - L'équipe dédiée aux missions appréciée sur la base des CV, des compétences professionnelles, de l'expérience et des références, noté sur 25 points répartis comme suit : - Sous-critère 1 : Compétences en matière d'évaluation de politiques publiques spécifiques au logement et à l'habitat - Noté sur 10 points. - Sous-critère 2 : Compétences en matière de dispositifs publics d'accompagnement de copropriétés dégradées - Noté sur 13 points. - Sous-critère 3 : Présentation de l'interlocuteur privilégié dans le cadre de la mission -Noté sur 2 points.

Critère:

Type: Qualité

Description: Critère 2 - La méthodologie proposée pour réaliser les missions, noté sur 30 points répartis comme suit : - Sous-critère 1 : Compréhension du territoire de projet, du contexte et des enjeux propres au plan de sauvegarde et à l'ORCOD-IN du lot soumissionné - Noté sur 5 points - Sous-critère 2 : Description des méthodes de travail proposées pour répondre spécifiquement à chaque mission - Noté sur 25 points

Critère:

Type: Qualité

Description: Critère 3 - Le temps global affecté à la mission, au regard de la DPGF, noté sur 5 points.

Critère:

Type: Prix

Description: Critère Prix sur 40 points.

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Protection des informations particulièrement sensibles

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requête

Adresse de présentation: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 02/10/2025 12:00 +02:00

Date limite de validité de l'offre: 180 Jour

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de

programmes d'emplois protégés: Non

Facturation en ligne: Requête

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: non

Montage financier: Modalités de règlement : le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours conformément aux stipulations du Cahier des Clauses Administratives Particulières. Actualisation : cf. Cahier des Clauses Administratives Particulières. Révision : Sans objet. Avance : Une avance est prévue selon les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Acompte : les demandes d'acomptes pourront être présentées dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Financement : budget de fonctionnement sur fonds propres. Cautionnement : néant. Retenue de garantie : néant.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
 Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours:
 Tribunal Administratif de Paris
Informations relatives aux délais de recours: En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.551-1 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification de la décision de rejet pour exercer un référé précontractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de justice administrative (L.551-13 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution pour exercer un référé contractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.211-4 et R.421-4 à R.421-5), le candidat dispose d'un délai de 2 mois à compter du jour de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées pour exercer un recours contentieux devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension exercé dans les conditions mentionnées à l'article L.521-1 du Code de justice administrative.
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Etablissement Public Foncier Ile-de-France
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Etablissement Public Foncier Ile-de-France
Organisation qui reçoit les demandes de participation: Etablissement Public Foncier Ile-de-France
Organisation qui traite les offres: Etablissement Public Foncier Ile-de-France

5.1 Identifiant technique du lot: LOT-0004

Titre: ORCOD-IN de Clichy-sous-Bois : Evaluation des plans de sauvegardes de Sévigné, Vallée des Angès, Allende, Chêne et Etoile du Chêne Pointu
Description: L'objet du présent lot est l'évaluation du plan de sauvegarde de Sévigné, Vallée des Angès, Allende, Chêne et Etoile du Chêne Pointu après 4 années de prorogations (2023-2027). Le marché sera traité à prix global et forfaitaire. Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa date de notification. L'évaluation porte également sur l'atteinte des objectifs inscrits aux conventions de chaque plan de sauvegarde, de même que les préconisations opérationnelles afférentes. Les prestations sont décrites au Cahier des Clauses Techniques Particulières. Elles doivent être exécutées dans les conditions définies dans les pièces constitutives du marché public.
Identifiant interne: Lot n°2

5.1.1 Objet

Nature du marché: Services
Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: PARIS
Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)
Pays: France
Informations complémentaires:

5.1.3 Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.
Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui
Informations complémentaires: MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISE : Le dossier de consultation pourra être retiré gratuitement par les candidats par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.marchespublics.gouv.fr/entreprise> avec le mot clef ORCOD202506. MODIFICATION DU DOSSIER DE CONSULTATION : Cf. article 3.2 du Règlement de Consultation (RC). Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard 24/09/2025, des modifications de détails au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever une quelconque réclamation à ce sujet. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES EN COURS DE CONSULTATION : Cf. article 3.3 du RC. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite sur la Plateforme des achats de l'Etat (PLACE). Pour permettre au pouvoir adjudicateur de formuler une réponse en temps utile, la demande devra parvenir au plus tard le 22/09/2025 à 12h00. Les demandes jugées tardives n'engagent pas le pouvoir adjudicateur et ne peuvent avoir de conséquence sur la validité de la procédure. TRANSMISSION DU CCTP : Cf. article 3.1 du RC. Par application des dispositions des articles L. 21321 et R. 21325 du CCP, les candidats pourront obtenir le CCTP et ses annexes après demande et engagement de confidentialité selon le formulaire en annexe au présent règlement de consultation. Le formulaire de demande (annexe 1 au RC) doit être adressé auprès de la Direction des Achats via la plateforme PLACE. SOUMISSIONNAIRES APPARTENANT A UN MEME GROUPE : Cf. article 9.3 du RC. Les soumissionnaires appartenant à un même groupe et souhaitant remettre des offres séparées, doivent transmettre les éléments suivants : Une déclaration indiquant leurs liens ? Un organigramme du groupe de sociétés auxquels ils

appartiennent avec les informations jugées utiles en fonction du secteur d'activité considéré (niveau de participation financière, structure décisionnelle etc.). Ces éléments permettront au pouvoir adjudicateur de déterminer si les soumissionnaires sont autonomes et indépendants. CLAUSE D'EXCLUSION : Cf. article 9.4 du RC. En l'application de l'article L21418 du code de la commande publique, l'ensemble des professionnels travaillant actuellement sur chacun des dossiers relatifs aux plans de sauvegarde ne peuvent pas réaliser cette évaluation. PRESENTATION DES CANDIDATURES :
Forme du groupement : Les candidats peuvent présenter leur candidature sous forme la forme individuelle ou bien sous la forme d'un groupement (solidaire ou conjoint). En application de l'article R. 2142211° du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché public visé par la présente consultation plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. Sous-traitance : Conformément aux articles L. 21931 à L. 219314 et R. 21931 à R. 219322 du Code de la commande publique, le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants par le pouvoir adjudicateur et de l'agrément par lui des conditions de paiement de chaque sous-traitant. Cependant, il est rappelé que la sous-traitance totale est interdite. DOCUMENTS A PRODUIRE POUR LA CANDIDATURE : Cf. article 10.2 du RC. Conformément à l'article R. 21433 du code de la commande publique, tout candidat à la présente consultation doit produire à l'appui de sa candidature, pour chaque lot, les documents mentionnés ci-après. Pour ce faire, le candidat peut notamment utiliser l'un des formulaires suivants : Le formulaire « déclaration de candidature » (DECA) présent au dossier de consultation (les formulaires DC1 et DC2 sont également admis). Le formulaire « document unique de marché européen » (DUME) conformément à l'article R. 21434 du code de la commande publique. Les éléments exigés au titre de la candidature sont les suivants : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 21411 à L. 21415 et L. 21417 à L. 214110 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 52121 à L. 521211 du code du travail ? Une déclaration de candidature présentant les renseignements suivants : o Pour les renseignements relatifs à l'appréciation des capacités économiques et financières : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles ? L'assurance en responsabilité civile et risques professionnels ? o Pour

les renseignements relatifs à l'appréciation des capacités humaines et matérielles : les effectifs moyens annuels ? La liste des moyens matériels. o Pour les renseignements relatifs à l'appréciation des capacités techniques et professionnelles : Les candidats devront présenter au minimum 2 références dans le domaine du marché au cours des 5 dernières années, précisant pour chaque candidat les expériences similaires à la mission du présent marché, dont au moins 1 référence dans l'évaluation de politiques publiques spécifiques au logement, notamment évaluation de dispositif public d'amélioration de l'habitat privé (type plan de sauvegarde). Si les candidats ne disposent pas de références ou de peu de références, ils devront prouver par tout moyen qu'ils possèdent la capacité à exécuter le marché (capacités techniques, professionnelles, certifications?). Les éventuels cotraitant(s) et/ou sous-traitant(s) doivent justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières et de leurs références. Ils doivent donc produire les mêmes documents que ceux qui sont exigés du candidat en ce qui concerne les pièces de la candidature. En outre, en cas de sous-traitance, le candidat doit fournir une déclaration de sous-traitance (DC4) dûment complétée et signée. Un nouveau formulaire DC4 est applicable depuis le 1er janvier 2024 (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclaratiouducandidat>). DOCUMENTS A PRODUIRE POUR L'OFFRE : Cf. article 12.1.2 du RC

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence

environnementale: La prévention et la réduction de la pollution

5.1.10 Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Critère 1 - L'équipe dédiée aux missions appréciée sur la base des CV, des compétences professionnelles, de l'expérience et des références, noté sur 25 points répartis comme suit : - Sous-critère 1 : Compétences en matière d'évaluation de politiques publiques spécifiques au logement et à l'habitat - Noté sur 10 points. - Sous-critère 2 : Compétences en matière de dispositifs publics d'accompagnement de copropriétés dégradées - Noté sur 13 points. - Sous-critère 3 : Présentation de l'interlocuteur privilégié dans le cadre de la mission -Noté sur 2 points.

Critère:

Type: Qualité

Description: Critère 2 - La méthodologie proposée pour réaliser les missions, noté sur 30 points répartis comme suit : - Sous-critère 1 : Compréhension du territoire de projet, du contexte et des enjeux propres au plan de sauvegarde et à l'ORCOD-IN du lot soumissionné - Noté sur 5 points - Sous-critère 2 : Description des méthodes de travail proposées pour répondre spécifiquement à chaque mission - Noté sur 25 points

Critère:
Type: Qualité
Description: Critère 3 - Le temps global affecté à la mission, au regard de la DPGF, noté sur 5 points.
Critère:
Type: Prix
Description: Critère Prix sur 40 points.

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint
Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Protection des informations particulièrement sensibles
Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation:
Présentation par voie électronique: Requête
Adresse de présentation: <https://www.marches-publics.gouv.fr>
Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français
Catalogue électronique: Non autorisée
Variante: Non autorisée
Date limite de réception des offres: 02/10/2025 12:00 +02:00
Date limite de validité de l'offre: 180 Jour
Conditions du marché:
Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Facturation en ligne: Requête
La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement en ligne sera utilisé: non
Montage financier: Modalités de règlement : le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours conformément aux stipulations du Cahier des Clauses Administratives Particulières. Actualisation : cf. Cahier des Clauses Administratives Particulières. Révision : Sans objet. Avance : Une avance est prévue selon les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Acompte : les demandes d'acomptes pourront être présentées dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Financement : budget de fonctionnement sur fonds propres. Cautionnement : néant. Retenue de garantie : néant.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:
 Pas d'accord-cadre
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
 Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours:

Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours: En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.551-1 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification de la décision de rejet pour exercer un référé précontractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de justice administrative (L.551-13 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution pour exercer un référé contractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.211-4 et R.421-4 à R.421-5), le candidat dispose d'un délai de 2 mois à compter du jour de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées pour exercer un recours contentieux devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension exercé dans les conditions mentionnées à l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations

complémentaires sur la procédure de passation de marché: Etablissement Public Foncier Ile-de-France

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Etablissement Public Foncier Ile-de-France

Organisation qui reçoit les demandes de participation: Etablissement Public Foncier Ile-de-France

Organisation qui traite les offres: Etablissement Public Foncier Ile-de-France

5.1 Identifiant technique du lot: LOT-0005

Titre: ORCOD-IN de Villepinte : Evaluation du plan de sauvegarde de la copropriété du Parc de la Noue

Description: L'objet du présent lot est l'évaluation du plan de sauvegarde de Sévigné, Vallée des Anges, Allende, Chêne et Etoile du Chêne Pointu après 4 années de prorogations (2023-2027). Le marché sera traité à prix global et forfaitaire. Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa date de notification. L'évaluation porte également sur l'atteinte des objectifs inscrits aux conventions de chaque plan de sauvegarde, de même que les préconisations opérationnelles afférentes. Les prestations sont décrites au Cahier des Clauses Techniques Particulières. Elles doivent être exécutées dans les conditions définies dans les pièces constitutives du marché public. Concernant ce lot n° 3 (Villepinte), le marché sera composé d'une tranche ferme et d'une tranche optionnelle, en application de l'article R2113-4 du Code de la commande publique. La tranche ferme est relative à l'évaluation des 7 années du plan de sauvegarde de la copropriété du Parc de la Noue. La tranche optionnelle concerne le projet d'avenant à la convention du Plan de sauvegarde intégrant l'ensemble des éventuelles modifications à

prévoir. En effet, parmi les 3 ORCOD, Villepinte est le seul site à envisager une possible prorogation du PDS par avenant, nécessitant donc une prolongation de la mission d'évaluation du PDS dans le cadre du même marché. Les conditions d'affermissement de la tranche optionnelle sont prévues à l'article 3.3 du CCAP.
Identifiant interne: Lot n°3

5.1.1 Objet

Nature du marché: Services
Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: PARIS
Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)
Pays: France
Informations complémentaires:

5.1.3 Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.
Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui
Informations complémentaires: MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES : Le dossier de consultation pourra être retiré gratuitement par les candidats par voie dématérialisée à l'adresse suivante :
<https://www.marchespublics.gouv.fr/entreprise> avec le mot clef ORCOD202506. MODIFICATION DU DOSSIER DE CONSULTATION : Cf. article 3.2 du Règlement de Consultation (RC). Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard 24/09/2025, des modifications de détails au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever une quelconque réclamation à ce sujet. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES EN COURS DE CONSULTATION : Cf. article 3.3 du RC. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite sur la Plateforme des achats de l'Etat (PLACE). Pour permettre au pouvoir adjudicateur de formuler une réponse en temps utile, la demande devra parvenir au plus tard le 22/09/2025 à 12h00. Les demandes jugées tardives n'engagent pas le pouvoir adjudicateur et ne peuvent avoir de conséquence sur la validité de la procédure. TRANSMISSION DU CCTP : Cf. article 3.1 du RC. Par application des dispositions des articles L. 21321 et R. 21325 du CCP, les candidats pourront obtenir le CCTP et ses annexes après demande et engagement de confidentialité selon le formulaire en annexe au présent

règlement de consultation. Le formulaire de demande (annexe 1 au RC) doit être adressé auprès de la Direction des Achats via la plateforme PLACE.

SOUSSIONNAIRES APPARTENANT A UN MEME GROUPE : Cf. article 9.3 du RC. Les soumissionnaires appartenant à un même groupe et souhaitant remettre des offres séparées, doivent transmettre les éléments suivants : Une déclaration indiquant leurs liens ? Un organigramme du groupe de sociétés auxquels ils appartiennent avec les informations jugées utiles en fonction du secteur d'activité considéré (niveau de participation financière, structure décisionnelle etc.). Ces éléments permettront au pouvoir adjudicateur de déterminer si les soumissionnaires sont autonomes et indépendants.

CLAUSE D'EXCLUSION : Cf. article 9.4 du RC. En l'application de l'article L21418 du code de la commande publique, l'ensemble des professionnels travaillant actuellement sur chacun des dossiers relatifs aux plans de sauvegarde ne peuvent pas réaliser cette évaluation.

PRESENTATION DES CANDIDATURES :

Forme du groupement : Les candidats peuvent présenter leur candidature sous forme la forme individuelle ou bien sous la forme d'un groupement (solidaire ou conjoint). En application de l'article R. 2142211° du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché public visé par la présente consultation plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

Sous-traitance : Conformément aux articles L. 21931 à L. 219314 et R. 21931 à R. 219322 du Code de la commande publique, le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants par le pouvoir adjudicateur et de l'agrément par lui des conditions de paiement de chaque sous-traitant. Cependant, il est rappelé que la sous-traitance totale est interdite.

DOCUMENTS A PRODUIRE POUR LA CANDIDATURE : Cf. article 10.2 du RC. Conformément à l'article R. 21433 du code de la commande publique, tout candidat à la présente consultation doit produire à l'appui de sa candidature, pour chaque lot, les documents mentionnés ci-après. Pour ce faire, le candidat peut notamment utiliser l'un des formulaires suivants : Le formulaire « déclaration de candidature » (DECA) présent au dossier de consultation (les formulaires DC1 et DC2 sont également admis). Le formulaire « document unique de marché européen » (DUME) conformément à l'article R. 21434 du code de la commande publique. Les éléments exigés au titre de la candidature sont les suivants : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 21411 à L. 21415 et L. 21417 à L. 214110 notamment qu'il satisfait aux obligations

concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 52121 à L. 52121 du code du travail ? Une déclaration de candidature présentant les renseignements suivants : o Pour les renseignements relatifs à l'appréciation des capacités économiques et financières : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles ? L'assurance en responsabilité civile et risques professionnels ? o Pour les renseignements relatifs à l'appréciation des capacités humaines et matérielles : les effectifs moyens annuels ? La liste des moyens matériels. o Pour les renseignements relatifs à l'appréciation des capacités techniques et professionnelles : Les candidats devront présenter au minimum 2 références dans le domaine du marché au cours des 5 dernières années, précisant pour chaque candidat les expériences similaires à la mission du présent marché, dont au moins 1 référence dans l'évaluation de politiques publiques spécifiques au logement, notamment évaluation de dispositif public d'amélioration de l'habitat privé (type plan de sauvegarde). Si les candidats ne disposent pas de références ou de peu de références, ils devront prouver par tout moyen qu'ils possèdent la capacité à exécuter le marché (capacités techniques, professionnelles, certifications?). Les éventuels cotraitant(s) et/ou sous-traitant(s) doivent justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières et de leurs références. Ils doivent donc produire les mêmes documents que ceux qui sont exigés du candidat en ce qui concerne les pièces de la candidature. En outre, en cas de sous-traitance, le candidat doit fournir une déclaration de sous-traitance (DC4) dûment complétée et signée. Un nouveau formulaire DC4 est applicable depuis le 1er janvier 2024 (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarati onducandidat>). DOCUMENTS A PRODUIRE POUR L'OFFRE : Cf. article 12.1.2 du RC

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale: La prévention et la réduction de la pollution

5.1.10 Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Critère 1 - L'équipe dédiée aux missions appréciée sur la base des CV, des compétences professionnelles, de l'expérience et des références, noté sur 25 points répartis comme suit : - Sous-critère 1 : Compétences en matière d'évaluation de politiques publiques spécifiques au logement et à l'habitat - Noté sur 10 points. - Sous-critère 2 : Compétences en matière de dispositifs publics d'accompagnement de copropriétés dégradées - Noté sur 13 points. - Sous-critère 3 : Présentation de l'interlocuteur privilégié dans le cadre de la mission -Noté sur 2 points.

Critère:

Type: Qualité

Description: Critère 2 - La méthodologie proposée pour réaliser les missions, noté sur 30 points répartis comme suit : - Sous-critère 1 : Compréhension du territoire de projet, du contexte et des enjeux propres au plan de sauvegarde et à l'ORCOD-IN du lot soumissionné - Noté sur 5 points - Sous-critère 2 : Description des méthodes de travail proposées pour répondre spécifiquement à chaque mission - Noté sur 25 points

Critère:

Type: Qualité

Description: Critère 3 - Le temps global affecté à la mission, au regard de la DPGF, noté sur 5 points.

Critère:

Type: Prix

Description: Critère Prix sur 40 points.

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Protection des informations particulièrement sensibles

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requête

Adresse de présentation: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 02/10/2025 12:00 +02:00

Date limite de validité de l'offre: 180 Jour

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation en ligne: Requête

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: non

Montage financier: Modalités de règlement : le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours conformément aux stipulations du Cahier des Clauses Administratives Particulières. Actualisation : cf. Cahier des Clauses Administratives Particulières. Révision : Sans objet. Avance : Une avance est prévue selon les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Acompte : les demandes d'acomptes pourront être présentées dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Financement : budget de fonctionnement sur fonds propres. Cautionnement : néant. Retenue de garantie : néant.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:
 Pas d'accord-cadre
 Informations sur le système d'acquisition dynamique:
 Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours:

Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours: En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.551-1 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification de la décision de rejet pour exercer un référé précontractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de justice administrative (L.551-13 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution pour exercer un référé contractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.211-4 et R.421-4 à R.421-5), le candidat dispose d'un délai de 2 mois à compter du jour de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées pour exercer un recours contentieux devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension exercé dans les conditions mentionnées à l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations

complémentaires sur la procédure de passation de

marché: Etablissement Public Foncier Ile-de-France

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Etablissement Public Foncier Ile-de-France

Organisation qui reçoit les demandes de participation:

Etablissement Public Foncier Ile-de-France

Organisation qui traite les offres: Etablissement Public Foncier Ile-de-France

8. Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel: Etablissement Public Foncier Ile-de-France

Numéro d'enregistrement: 49512000800026

Adresse postale: 4-14 RUE FERRUS

Ville: PARIS

Code postal: 75014

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Point de contact: Direction des Achats Publics et des Moyens Généraux

Adresse électronique: service-marches@epfif.fr

Téléphone: +33 1 40 78 90 90

Adresse internet: <https://www.epfif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations

(URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>
 Rôles de cette organisation:
 Acheteur
 Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché
 Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché
 Organisation qui reçoit les demandes de participation
 Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Paris
 Numéro d'enregistrement: 17750005500013
 Adresse postale: 7 rue de Jouy
 Ville: Paris Cedex 04
 Code postal: 75181
 Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)
 Pays: France
 Adresse électronique: Greffes.ta-paris@juradm.fr
 Téléphone: +33144594400
 Adresse internet: <https://paris.tribunal-administratif.fr/>
 Rôles de cette organisation:
 Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: f0cde166-fe3b-4186-8381-d429ec7a6147 - 07
 Type de formulaire: Mise en concurrence
 Type d'avis: Avis de marché ou de concession régime ordinaire
 Date d'envoi de l'avis: 21/08/2025 16:41 +02:00
 Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

► [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)

TÉLÉCHARGER LA PREUVE D'ÉMISSION

NB 1 : Pour lire la preuve d'horodatage **au format .pep**, cliquer sur l'icône "outils" située en haut à droite du module en utilisant le fichier .pep téléchargé.

NB 2 : Pour lire la preuve d'horodatage **au format .tsd**, télécharger l'outil [GoSign Desktop & PRO](#) et vérifier le fichier .tsd téléchargé.

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **4229838**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE...

Votre annonce sera publiée comme suit :

JOUE DIRECT
Publication intégrale

MARCHÉS ONLINE
Publication intégrale

Département : 75 - Paris
Rappel 1: 78 - Yvelines
Rappel 2: 93 - Seine-Saint-Denis

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

-

Adresse d'expédition :

-

DONNÉES DE FACTURATION MARCHÉS ONLINE

Pack Marchés Online

TÉLÉCHARGER AU FORMAT PDF IMPRIMER FERMER CETTE FENÊTRE